

**VERS UNE
TRANSITION
ÉCONOMIQUE
ÉCOLOGIQUE
DÉMOCRATIQUE
SOCIALE
SOCIÉTALE**

DU 2 AU 4 DÉCEMBRE 2019

LES ACTES DU SÉMINAIRE COCONSTRUIRE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE!

BERGERIE DE VILLARCEAUX



TABLE DES MATIÈRES

- 03 Le Mouvement pour l'Economie Solidaire
- 05 Projet d'activité 2019-2022
- 07 Lancement - le séminaire CoConstruire l'Economie Solidaire
 - 07 Programme du séminaire
 - 08 Liste des participants
- 09 Table ronde - *Pour une économie citoyenne: unir nos forces et nos compétences*
- 11 Restitution des chantiers coopératifs
- 12 Innovation sociale et citoyenne au service du développement des territoires
- 18 L'évaluation de l'utilité sociale et l'impact social
- 24 Modèles socio-économiques des petites et moyennes entreprises et organisations de l'ESS
- 28 Le plaidoyer pour une transition Economique, Ecologique, Démocratique, Sociale et Sociétale (E2DS2)
- 33 Débat: Résister à la marchandisation pour un nouvel imaginaire économique (en partenariat avec le CAC)
- 36 Conclusion

MOUVEMENT POUR L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

UN RÉSEAU ALLANT DU LOCAL À L'INTERNATIONAL QUI RÉUNIT DES ACTEURS ENGAGÉS

Le Mouvement pour l'Économie Solidaire, fondé en 2002 sur les fondations de l'Inter-réseaux de l'économie solidaire dans le but de créer un vaste mouvement des initiatives de l'économie solidaire et ainsi sortir de la confidentialité, a pour mission le développement et la structuration professionnelle, socio-économique et politique de l'économie solidaire. Pour cela, il s'appuie depuis sa création sur la mise en œuvre de moyens à partir de sa dynamique de réseau, en coordonnant et mutualisant l'action de ses membres aux différents niveaux tant sectoriels et professionnels que territoriaux. En parallèle, il organise la représentation de ses membres au sein d'un conseil d'administration qui porte le projet stratégique et opérationnel du Mouvement à l'échelle nationale et européenne.

Nos adhérents sont engagés pour une économie de proximité, ancrée sur les territoires, ouverte au monde et citoyenne, et partagent une vision engagée et sans tabous pour une Transition à 360° économique, écologique, démocratique, sociale et sociétale.

LES RÉSEAUX TERRITORIAUX

ARDES, Normandie

APES, Haut de France

MES Occitanie, Occitanie

CRE-SOL, Centre

PES 21, Bourgogne Franche Comté

DES CHERCHEURS-ACTEUR.ES ENGAGÉ.ES AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

Laurent GARDIN CHAIR'ESS

Josette COMBES RIUESS, NOVETAT

Jean Louis LAVILLE CNAM Paris

Laurent FRAISSE, LISE

LES FÉDÉRATIONS FILIÈRES

UFISC, Culture

ARTISANS DU MONDE, Commerce équitable

CNLRQ, régies de quartier

MIRAMAP, Circuit court alimentation responsable

Route des SELs, échanges non monétaires

OPALE, Culture et entrepreneuriat

DES PERSONNES QUALIFIÉ.E.S ET MILITANT.E.S

Alexane HEREDIA étudiante à Sciences Po Paris

José DHERS militant du développement local

Arturo PALMA ex-coordonateur CRIDA

MOUVEMENT POUR L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

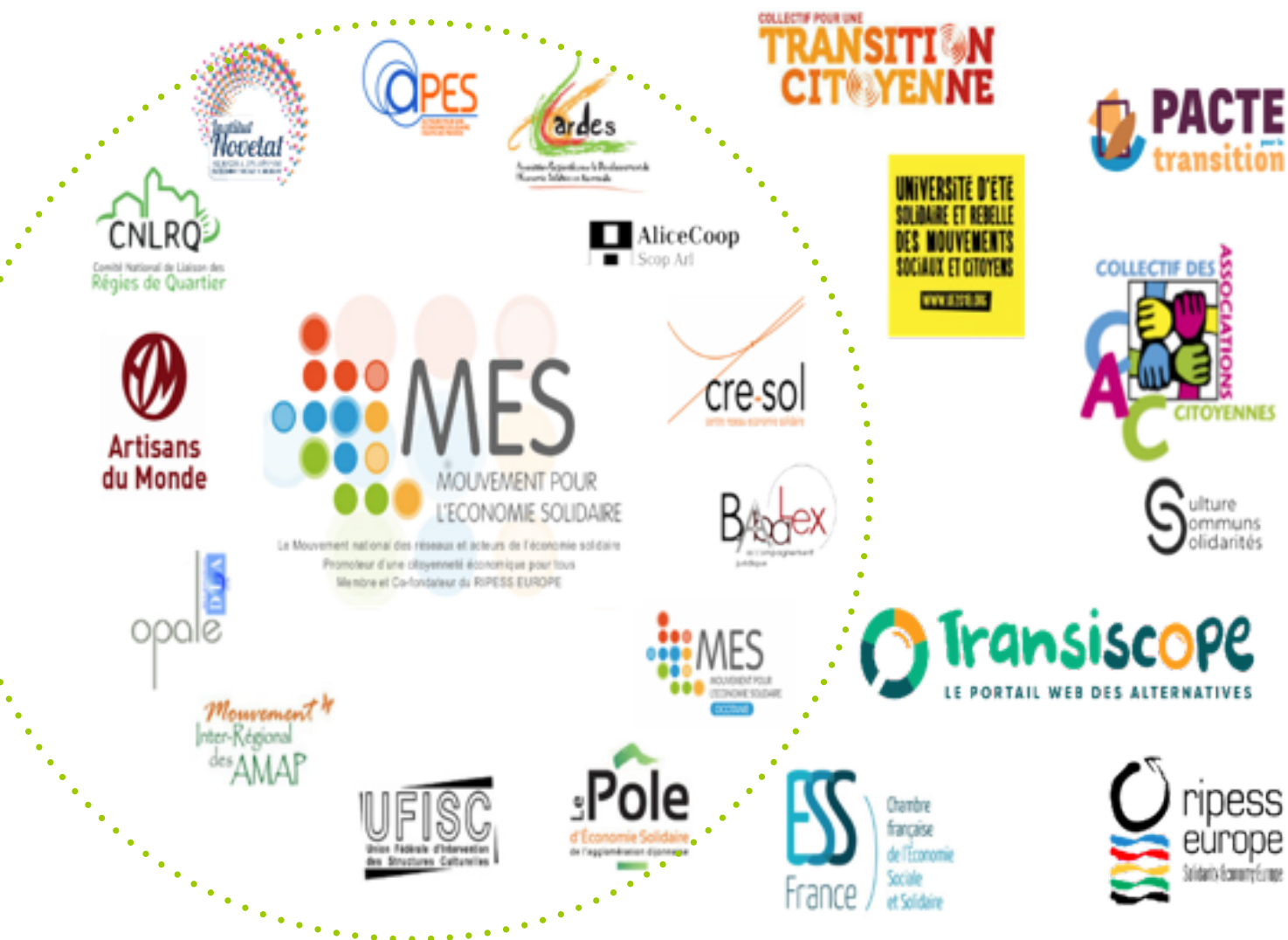
UN RÉSEAU ALLANT DU LOCAL À L'INTERNATIONAL QUI RÉUNIT DES ACTEURS ENGAGÉS

LES GÉNÉRATEURS DE CITOYENNETÉ

ALICE COOP, média citoyen - initiatives citoyennes et coopératives

BABALEX, citoyenneté juridique - commun et ESS

UN RÉSEAU ACTIF DANS L'ÉCOSYSTÈME ESS EN FRANCE



LE PROJET D'ACTIVITÉ 2019-2022

NOTRE VISION D'AVENIR

Dans la continuité de son action, le Mouvement pour l'Economie Solidaire construit son projet d'activité pour les trois années à venir :

Autour de



pilliers d'action ...

**Promouvoir l'ESS et les initiatives d'économie
solidaire en France**

**Développer l'action du Mouvement en renforçant
les coopérations et la mutualisation entre les
membres du réseau**

**Accompagner la structuration et le développement
des acteurs de l'ESS**

**Converger avec les mouvements de la transition
et des communs**

**Travailler à la reconnaissance de l'économie
solidaire à l'échelle européenne et internationale**

**Expérimenter de nouveaux outils ou dispositifs
pour répondre à des besoins non ou mal couverts**

LE PROJET D'ACTIVITÉ 2019-2022

NOTRE VISION D'AVENIR

Dans le cadre de ce projet d'orientation 2019-2022 validé lors de l'Assemblée Générale du 3 juillet 2019 et dans la continuité du séminaire Pour un printemps solidaire réalisé en 2018, le Conseil d'administration du MES a validé l'organisation d'une rencontre intra-réseau en décembre 2019, pour renforcer la logique de coopération et de mutualisation entre les membres du Mouvement autour de **quatre chantiers coopératifs**... dont les objectifs sont les suivants :

Axe 1: L'innovation sociale et citoyenne au service de développement des territoires

Mutualiser les outils et les méthodes acquises par ses membres dans leur participation à ces expériences de développement économique territorialisé au sein d'un espace de ressources partagées et formatives permettant une réflexion systémique sur ce sujet.

Axe 2: L'évaluation de l'utilité sociale et de l'impact social

Instaurer l'évaluation comme un sujet de démocratie interne et externe à une organisation et de l'intégrer dans une démarche d'amélioration continue des pratiques par la prise en compte de critères marchands et non marchands et l'accessibilité des outils et méthodes existantes au sein d'un espace de ressources partagées.

Axe3: Les modèles socio-économiques pour les petites entreprises et organisations de l'ESS

Soutenir la création et le développement des initiatives de nos territoires ruraux et urbains en établissant un panorama des bonnes pratiques de création et de consolidation des petites organisations de l'ESS et rendre accessible à ces structures les méthodes et outils favorisant la pérennisation de leurs modèles économiques à l'échelle des territoires.

Axe 4: Le plaidoyer en faveur d'une transition E2DS2

Renforcer notre plaidoyer par la mise en place d'une stratégie de communication et d'action partagée et collective entre le MES et les structures membres autour de ce que défend le mouvement national et sa spécificité au sein de l'ESS afin de construire collectivement sa contribution au chantier national et international de l'ESS.

LANCEMENT: LE SÉMINAIRE COCONSTRUIRE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE!

Organisé grâce au soutien de la Fondation pour le Progrès de l'Homme et l'APES, à la Bergerie de Villarceaux du 2 au 4 décembre 2019, le séminaire *CoConstruire l'Économie Solidaire !* a été l'occasion pour les membres du Mouvement de lancer les premiers jalons du plan d'action de coopération autour des quatre chantiers coopératifs nationaux programmés par le Mouvement pour l'Économie Solidaire pour les trois années à venir.

Le programme de ce séminaire alterne entre des sessions de travail en ateliers par axes, à partir de groupes constitués des personnes en charge des actions en lien avec l'axe dans leur structure, et des sessions en plénière permettant l'interconnaissance et l'appropriation partagée du projet politique du Mouvement.

PROGRAMME

LUNDI 2/12 14H-16H ACCUEIL DES PARTICIPANTS 16H-19H SESSION D'OUVERTURES DES ATELIERS (1,2,3,4) 19H-20H30 DÎNER 20H30-22H30 SOIRÉE INTERCONNECTION	MARDI 3/12 17H-19H TABLE RONDE "POUR UNE ÉCONOMIE CITOYENNE: FAIRE CONVERGER NOS INITIATIVES" 19H-20H DÎNER 20H-22H ATELIER "RÉSISTER À LA MARCHANDISATION - CRÉER UN AUTRE IMAGINAIRE ÉCONOMIQUE" (EN PARTENARIAT AVEC LE CAC)
MARDI 3/12 9H-9H30 INTRODUCTION DE LA JOURNÉE 9H30 - 12H30 ATELIERS DE TRAVAIL 3 ET 4 12H30 - 13H30 DÉJEUNER 13H30 - 16H30 ATELIERS DE TRAVAIL 1 ET 2 16H30-17H PAUSE CAFÉ	MERCREDI 4/12 9H-9H30 INTRODUCTION DE LA JOURNÉE 9H30 - 12H30 ATELIERS DE TRAVAIL 1 ET 2 12H30 - 13H30 DÉJEUNER 13H30 - 16H30 ATELIERS DE TRAVAIL 3 ET 4 16H30 - 18H PRÉSENTATION DES PLANS D'ACTIONS ET CLÔTURE

LISTE DES PARTICIPANTS



NOM	STRUCTURE	FONCTION
BELVAL Luc	APES	Président
BOIDIN Julien	APES	Chargé de mission
BOULONGNE Evelyne	MIRAMAP	Administratrice
CAZIN Jean-Baptiste	ARDES	Chargé de mission
COLER Patricia	UFISC	Déléguée Nationale
COMBES Josette	NOVETAT	Présidente
COURTET Julie	ARDES	Chargée de mission
DE LERMINAT Luc	Opale	Directeur
DELFAIRIERE Bérengère	APES	Administrateur
DHERS José	UNADEL	Directrice
DONDEYNE Bérénice	MES Occitanie	Co-Présidente
DUPAS Cédric	MES Occitanie	Chargé de mission
FAVIA Laurent	Transiscope	Référent commission
FERVAL Gaëlle	UFISC	Chargée de mission
FRAISSE Laurent	LISE	Chercheur
JOBARD Jean-Baptiste	CAC	Chargé de mission
LASNIER Bruno	MES	Coordinateur national
MAURIER Charlotte	KPsens, Point soleil	Directrice
METAYER Marilyn	MIRAMAP	Coordnatrice nationale
MIHINDOU Jowill	MES	Stagiaire
MOLLET Fanny	ARDES	Chargée de mission
PAWLOWSKY Richard	Terres de Convergence	Consultant
PENASSE Fabrice	PESAD21	Directeur
ROUSSEL Hervé	Attac France	Responsable commission
ROUYER Mathieu	Les chemins de la Transition	Les chemins de la Transition
RUEL-MAILFERT Olivia	APES	Chargée de mission

TABLE RONDE:

POUR UNE ÉCONOMIE CITOYENNE : UNIR NOS FORCES ET NOS COMPÉTENCES

DÉCEMBRE
2019

PHOTO ADREHS



Avec **Josette COMBES** (Co-présidente du MES, Administratrice du RIPESS Europe), **Patricia COLER** (Co-présidente du MES, déléguée générale de l'UFISC), **Hervé ROUSSEL** (représentant de la Commission Alternatives d'ATTAC au sein du CTC), **Laurent FRAISSE** (Chercheur LISE associé au MES).

Le MES par le biais de ses membres accompagne des initiatives et des innovations qui favorisent le développement et la cohésion sociale sur les territoires tout en organisant une économie basée sur la démocratie au travail, la justice sociale et la vigilance écologique. Quatre chantiers sont menés de front, l'inscription de l'ESS dans le développement des territoires, l'évaluation de l'utilité sociale et des innovations que l'économie citoyenne fait émerger, l'accompagnement des petites entreprises et organisations qui s'inscrivent dans une démarche d'économie solidaire, la mise en visibilité de la créativité économique des acteurs, de son importance, de sa pertinence.

Pour parvenir à capitaliser ce que ses actions produisent à l'échelle nationale, le MES a besoin d'être soutenu par les pouvoirs publics et accompagné par les chercheurs. Capitaliser ce qui résulte de ses mobilisations c'est permettre à la fois de renforcer ses actions et d'apporter sa contribution à la stratégie de développement de l'ESS à l'échelle nationale et internationale. Le résultat de cette action doit circuler plus amplement. A la fois s'inscrire davantage dans les agendas politiques et alimenter la réflexion théorique pour nourrir en retour les démarches de territoire. Ces liaisons sont encore trop intermittentes et insuffisamment productives. Le MES souhaite les développer et les installer durablement dans le long terme. L'objectif de cette table ronde est d'en débattre.

Il s'agit donc pour le MES de déterminer sa stratégie pour mobiliser ce champ divers d'acteurs en répondant dans un premier temps à trois questions :

- Qu'entend le Mouvement par la notion de « convergence » ?
- Vers quels objectifs tendent ces liaisons formées ?
- Avec qui le MES souhaite établir ces liens ?

CONVERGER ?

Dans un contexte de plus en plus concurrentiel, les mouvements sociaux sont sans cesse divisés et mis en compétition les uns avec les autres notamment pour l'obtention de fonds destinés à leur actions respectives. Cependant le défi de la construction du développement économique et la cohésion sociale sur les territoires basée sur la démocratie au travail, la justice sociale et la vigilance écologique impose la création de solidarités entre initiatives solidaires de façon très concrète afin d'y répondre.

TABLE RONDE:

POUR UNE ÉCONOMIE CITOYENNE : UNIR NOS FORCES ET NOS COMPÉTENCES

Une telle entreprise requiert de la compétence, du temps et des moyens dont l'absence ou le défaut peuvent rendre les initiatives fragiles et complexes. Converger, pour un groupe d'initiatives solidaires c'est l'occasion de changer d'échelle et de s'entendre sur les occasions où faire masse est nécessaire à la fois dans la lutte en opposition et la lutte en construisant. Avant d'aborder l'échelle de convergence nationale et globale, cet objectif de convergence induit le besoin de recréer au niveau local et régional des systèmes de vie qui vont faire repousser des logiques de fraternité dépassant les clivages liés aux différents modes d'action (violent/non violent). Il s'agit dans un premier temps de relier les initiatives entre elles : une Amap locale et un réseau d'acteurs locaux voire régionaux convergeant vers un projet politique similaire par exemple . Ceci est un premier niveau de convergence nécessaire que ne doit pas oublier le MES dans son travail de convergence.

CONVERGER VERS QUOI ?

Sur les fondements de l'Inter-réseaux de l'Économie solidaire, la création du Mouvement pour l'Économie Solidaire en 2002 avait pour objectif initial la structuration de la convergence des initiatives de l'Économie Solidaire autour d'un projet politique commun. À l'image de la société dans lequel il évolue, le MES a vocation à se transformer au cours de son existence et il est devenu le réseau des réseaux de l'Économie Solidaire. Par conséquent avant de s'accrocher à une identité fixe, il est davantage impératif que le Mouvement définisse le fil conducteur qui réunit ses membres au fil du temps. Répondre à la question « converger vers quoi ? » pour le MES revient à consolider « l'identité racine » (la raison d'être du MES) afin de définir son « identité relation » (les alliés potentiels) dans la réalisation d'un projet de société commun.

CONVERGER AVEC QUI ?

L'alliance avec des mouvements sociaux plus larges autour de la justice sociale, l'urgence climatique et la démocratie est un marqueur majeur de l'économie solidaire. L'enjeu pour le Mouvement est donc de créer davantage de liens avec des mouvements qui s'engagent vers la réalisation d'une transformation sociétale. À travers sa participation au Collectif pour la Transition citoyenne, au Collectif des Associations citoyennes ou au Transiscope, le MES contribue à faire reconnaître l'économie comme un axe essentiel de la transition écologique sociale et démocratique.

Afin d'inscrire l'ESS dans le développement économique des territoires, le MES a donc pour ambition de créer davantage de convergence entre les acteurs socio-économiques locaux et les mouvements de citoyens engagés dans une vision transformatrice.

L'alliance avec les collectivités territoriales est tout aussi importante. La construction de politiques publiques ne devant pas être un monopole étatique, la co-construction des politiques publiques en faveur d'un développement économique des territoires permet au MES d'inscrire son projet de société dans l'agenda politique sans passer par une convergence avec des partis politiques. Un exemple de cette ambition est le projet de Pacte pour la Transition auquel participe le MES dans le cadre du Collectif pour la Transition Citoyenne.. La Co construction des politiques publiques a toujours été un des marqueurs du Mouvement qui se concrétise à travers les liens historiques avec le RTES par exemple mais également dans son engagement au sein des instances de représentation de l'ESS que ce soit dans les CRESS ou au sein d'ESS France pour ancrer l'économie solidaire comme un des piliers de l'ESS.

L'alliance avec la recherche enfin est tout aussi importante. Aux origines du Mouvement on trouve l'alliance entre des laboratoires de recherche (le CRIDA par exemple) des agences de développement (l'ADEL) et les réseaux d'acteurs thématiques ou territoriaux, cette alliance entre chercheurs et acteurs entretenue par exemple par les liens avec le RIUESS (Réseau inter universitaire de l'ESS, le ChairESS ou le CNAM est plus que jamais nécessaire car il faut conjuguer la recherche et les pratiques pour en tirer des méthodes, des outils, des modèles, des formations,...



RESTITUTION DES CHANTIERS COOPÉRATIFS

Chaque chantier, co-animé par la coordination nationale et des référents désignés, a bénéficié de deux temps d'atelier de 3 heures. Le premier temps avait pour objet de partager collectivement les enjeux et finalités du chantier et de mettre en commun les actions portées par chaque membre en rapport avec l'axe du chantier. Le deuxième temps devait permettre d'élaborer collectivement un plan d'action coopératif : constitution du groupe de travail, objectifs, livrables attendus, méthodes de travail et calendrier d'exécution.

Des outils collaboratifs ainsi que des listes de discussion ont été mis en place pour chaque chantier pour faciliter la rédaction collective, la capitalisation des productions et des ressources dans un espace dédié sur l'espace intranet du MES afin de faciliter le travail collectif faisant suite aux ateliers durant le séminaire.

AXE 1:

INNOVATION SOCIALE ET CITOYENNE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

DÉROULÉ DE L'ATELIER

3/12/19: Mise en commun des expériences portées par les membres et réflexion de ce qui les relie et de ce qui les différencie des autres

4/12/19: Construction d'un cadre méthodologique autour de la capitalisation des pratiques et de la mise en place d'une recherche-action

PARTICIPANTS

Référent.e: Fabrice PENASSE (PESAD 21)

Bruno LASNIER (MES)

Luc BELVAL (APES)

Julien BOIDIN (APES)

Patricia COLER (UFISC)

Cédric DUPAS (MES Occitanie)

Mathieu ROUYER (Chemins de la Transition)

Laurent FRAISSE (Chercheur LISE)

José DHERS (UNADEL)

Fanny MOLLET (ARDES)

COMPTE RENDU

Au sein du Mouvement plusieurs réseaux territoriaux ou thématiques accompagnent ou participent à l'émergence d'actions innovantes en termes de développement économique à l'échelle des territoires.

La finalité recherchée par ce chantier vise à :

- Expliciter les spécificités de nos modes d'animation dans les territoires pour produire du développement territorial et renforcer nos savoir-faire dans l'animation de ces démarches
- Promouvoir nos méthodologies d'accompagnement s'appuyant sur la participation des habitants et des pratiques de coopération multi-acteurs, au service d'un développement économique social et environnemental des territoires.
- Construire une capacité collective d'intervention pour accompagner ces démarches sur de nouveaux territoires.
- Valoriser l'apport de notre approche dans les espaces de structuration du développement économique territorial

AXE 1:

INNOVATION SOCIALE ET CITOYENNE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

CAPITALISATION DES PROJETS PORTÉS AU SEIN DU MES

PESAD 21 : Le Générateur Bourgogne- Franche-Comté

Le Générateur Bourgogne Franche-Comté réunit 6 acteurs reconnus du développement territorial, qui affichent l'ambition commune de contribuer à créer localement de la valeur économique et sociale par un engagement de long terme aux côtés des élus, des associations, des entrepreneurs et des utilisateurs. La démarche d'animation de territoire adoptée requiert l'implication des élus et des techniciens des collectivités.

23 collectivités sont à ce jour accompagnées pour la création de tiers lieux, garages solidaires, réhabilitation / réinvention de lieux publics tels que les gares, la structuration de filières agricoles, piscicultures... L'objet est de recréer de l'activité économique sur le territoire, de favoriser les acteurs engagés dans l'insertion emploi (services d'emploi, réinsertion) de faire converger des services vers un guichet unique.

Pour plus d'informations : Dynamiques territoriales, Générateur BFC : Le livre blanc d'une expérience réussie

APES: L'animation territoriale en Haut de France

L'APES intervient sur 16 territoires des Hauts de France, principalement Nord Pas de Calais, dans le cadre de son action animation territoriale. L'intervention est souvent à la demande des collectivités, qui ont une vague connaissance de l'ESS, et se fait autour d'un apport en outillage et méthode d'animation garants de la coopération. L'intervention de l'APES se fait dans le cadre d'une complémentarité avec la CRESS et de partenariat avec les collectivités. Celle-ci se concentre sur le développement d'écosystèmes d'acteurs et l'accompagnement de l'innovation sociale sur la base des outils et référentiels de l'Institut Godin.

A titre d'exemple, la nouvelle agglomération de Béthunes-Bruet a sollicité l'APES afin de réunir les 120 entreprises du territoire et construire un territoire coopératif avec des résultats comme par exemple le pôle de Coopération économique écoquartier des Alouettes. Le territoire de Boulogne a quant à lui formulé une proposition pour une mise en récit du territoire (exemple de récit de territoire) et du développement de l'ESS sur ce dernier.

Pour plus d'informations : Animation territoriale : de quoi parle-t-on ?

ARDES: Expérimentation Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée en Normandie

L'ARDES, qui s'est engagée dans l'expérimentation proche des principes de l'ESS avant sa reconnaissance par la loi, intervient à la fois comme porteur et accompagnateur de projets sur un territoire fortement impacté par la problématique du chômage suite à la fermeture de grandes entreprises et à l'installation de nouvelles entreprises qui ne correspondaient pas aux besoins d'emploi locaux. Au-delà de cette première fonction, L'ARDES en partenariat avec le COORACE endosse la fonction d'animation de nouveaux territoires à la recherche de nouveaux candidats à l'expérimentation.

Sur la base de sa technicité d'accompagnement et de son rôle politique, l'ARDES accompagne principalement des micro-initiatives sans création de nouveaux statuts juridiques. Un apport majeur de cette expérimentation est la redynamisation de l'implication des politiques publiques boostées à travers des instances de concertation territoriales en faveur du développement territorialisé.

Pour plus d'informations : Expérimentation pour l'emploi

AXE 1:

INNOVATION SOCIALE ET CITOYENNE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

MES Occitanie: Le réseau des relais locaux en Occitanie

Le Réseau des Relais Locaux de l'Économie Solidaire en Occitanie (RRL) a été créé à l'initiative d'acteurs du territoire membres de l'ADEPES/MES Occitanie en 2013. Il rassemble des lieux ouverts, atypiques et sympathiques, dans des zones principalement rurales, portés par les valeurs de l'économie solidaire et constituent un véritable vivier d'innovations sur les territoires en Occitanie. Le réseau, porté par le MES Occitanie essaie de créer le lien entre les structures, brasser les idées et générer de nouvelles initiatives et organise à cette fin une Journée du Réseau des Relais Locaux au moins une fois par an ainsi que des événements Terres Solidaires durant le mois de l'ESS.

En 2017, plus d'une trentaine de structures se reconnaissant en tant que Relais Locaux ont ratifié la charte. Pour autant il n'y a pas vraiment de méthodologie d'essaimage et une grande diversité entre les relais. Aujourd'hui la réflexion porte sur son extension au-delà de l'ex-région Midi-Pyrénées et sur le développement du potentiel de transformation territoriale à partir de ces lieux

Pour plus d'informations: <https://lesrelaislocauxdeleconomiesolidaire.fr/>

Terres de Convergences: La plateforme Decidim

Le projet de Terre de Convergence est la construction de synergies entre les acteurs d'un territoire afin de mettre la transition en acte. Porté, à ce jour, par près d'une centaine d'associations et collectifs de la transition territoriale dans le triangle Nîmes, Montpellier, Le Vigan, le collectif c'est construit autour de l'acquisition d'un terrain et l'organisation de l'événement "Terre de Convergence", du 13 au 18 août 2019 dans le Gard, qui a réuni plusieurs milliers de personnes autour des objectifs suivants :

- Fournir des solutions pour que chacun puisse avancer dans sa transition individuelle ;
- Développer la visibilité et la mise en réseau des collectifs qui font avancer le territoire, partager nos communs et mutualiser nos expériences ;
- Produire des solutions de transition territoriale grâce à un processus réflexif alliant les acteurs associatifs, le public et les collectivités ;
- Élaborer des fiches pratiques selon les thématiques pour les porter aux décideurs politiques et ainsi les soutenir dans cette démarche de changement ;
- Générer le financement pour l'achat de la "Terre de Convergence".

Ces objectifs ont été déclinés à travers des thématiques diverses : Alimentation durable, Accès solidaire à la Terre, Énergie éthique, Décider ensemble, Préservation de la biodiversité, Solidarité internationale

La forme est innovante par la mise en place d'une réflexion citoyenne avec le soutien d'un chercheur émérite du CNRS pour la validation scientifique des débats dont les restitutions ont été rédigées de manière participative pour transmettre les valeurs éthiques de la rencontre. Ces expertises partagées, sous forme de fiches pratiques, sont mises en communs grâce aux outils numériques collaboratifs et transmises aux politiques en leur proposant un accompagnement citoyen dans leurs réalisations. Ces outils numériques sont mis à la disposition des acteurs en Open source sur la plateforme Decidim, qui ainsi facilite la construction d'écosystèmes de coopération territoriaux.

Pour plus d'informations: <https://decidim.org/>

AXE 1:

INNOVATION SOCIALE ET CITOYENNE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Retour d'expérience des PTCE

Initiée dans une logique de coopération entre entreprises et acteurs de l'ESS au service du développement territoriale par des têtes de réseau dans le cadre des Etats Généraux de l'ESS, le développement des Pôles Territoriaux de Coopération Économique a été repris par la loi du 21 juillet 2014, puis dans le cadre de politiques publiques nationales et régionales à travers deux appels à projets. La structuration nationale des PTCE a été freinée dès 2018, suite à des tensions entre des volontés d'institutionnalisation et de construction en partant des acteurs de terrain.

Actuellement, le développement des PTCE, considérés comme partie intégrante des territoires French Impact, ne figure pas dans les axes prioritaires du Plan de croissance de l'ESS initié par le gouvernement. Face à cet effondrement du soutien étatique en faveur des PTCE, le Labo de l'ESS a organisé dernièrement une réunion sur les PTCE au cours de laquelle 7 PTCE ont exprimé leur volonté de se rassembler à nouveau.

L'enjeu de la coopération territoriale reste présent et s'étend désormais à toutes les problématiques autour de la transition. L'intérêt pour le MES est donc de défendre cette idée de relier des initiatives pour faire masse, rester cohérent, ne pas se marcher les uns sur les autres, travailler en intelligence avec les collectivités et acteurs institutionnels territoriaux à l'origine de la création des PTCE.

Pour plus d'informations :

- Le travail du COORACE centré sur les visites apprenantes dans les PTCE :
- Le travail du MES sur la place des citoyens dans les PTCE :
- Le travail de recherche du Labo de l'ESS : la carte des PTCE et la publication de recherche

MES France: le projet Ecosystème

Au niveau national, le Mouvement participe également au sein du Collectif pour la Transition Citoyenne, au projet L'Ecosystème dont l'objet est de développer un système économique et social alternatif, priorisant l'écologie et la solidarité aux impératifs du profit et de la croissance économique. Cet écosystème basé sur les expériences fructueuses menées par différentes coopératives agissant dans leurs secteurs, propres à recentrer la production d'énergie, l'alimentation, les transports, la finance ou les télécoms sur l'humain et le bien commun et à les décentrer sur les territoires. Ce projet cherche à assembler autour de coopératives telles qu'Enercoop, la Nef, Mobicoop, et de leurs usagers, des outils comme une monnaie commune alternative à l'euro, une fiscalité propre dont le produit permettrait d'accélérer les modèles vertueux de l'économie marchande et le financement des modèles vertueux de l'économie non marchande, mais aussi de proposer un revenu minimum de bienvenue dans L'Ecosystème.

A l'issue de cette première séance il ressort une diversité de pratiques et de modes d'intervention dans le cadre de notre participation à l'émergence de projet de développement économique territoriaux et l'intérêt partagé de mettre en commun nos pratiques et nos méthodes en matière d'accompagnement de ces dynamiques. Plusieurs pistes sont évoquées : avoir un outil commun pour capitaliser ces expériences sous forme de monographies ou de récits de territoires, l'intérêt de créer un espace d'échanges de pratiques autour de visites apprenantes, la conviction qu'au delà de valoriser ce que ces démarches produisent, il est important de montrer les processus qui ont permis ces productions.

AXE 1:

INNOVATION SOCIALE ET CITOYENNE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

CONSTRUCTION D'UN CADRE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE RECHERCHE-ACTION

Ce deuxième temps avait pour objectif la définition d'un cadre méthodologique pour réaliser des monographies des expériences de développement d'écosystèmes économiques territoriaux portées par le Mouvement ainsi que la réalisation d'une note de cadrage pour une recherche-action sur ce sujet en partant d'une première proposition de note rédigée par Jean-Louis Laville.

Quelle méthode pour les monographies ?

Objectifs

La rédaction de monographie constitue la première étape du travail de recherche-action. Elles devront mettre en évidence le savoir-faire des membres du MES en matière d'accompagnement qui vise le "sur mesure", présenter leur plus-value pour la société, leur capacité à mobiliser les acteurs et les mettre en situation de coopération sur les territoires.

Le cadre commun pour la rédaction :

Satisfaction de besoins non-couverts

- Origine du projet (commande publique ? mobilisation citoyenne ?)
- Quelle marge de manœuvre était à disposition pour faire le cadre de travail ?

L'innovation sociale

- Comment définir l'innovation sociale ?
- D'où vient l'innovation dans le projet ? (Nouvelles méthodes d'animation ? reconfiguration des parties-prenantes ? nouvelles solutions proposées)

Renforcement de la coopération entre acteurs

- Quel était le processus de participation ?
- Quels étaient les modes de régulation des points de frictions et blocage pour promouvoir la coopération ?
- Quels outils ont été utilisés pour la coopération territoriale ? (Outils monétaires ? outils juridiques ? ...)

Comment réaliser les monographies ?

De nombreuses questions restent encore sans réponse en ce qui concerne la rédaction de ces monographies d'initiatives. Qui en sera l'auteur ? Les acteurs eux-mêmes, des personnes tierces en partant d'une optique de mise en récit du territoire (à l'image de ce que réalise l'APES) ou encore les structures membres du MES qui accompagnent ces initiatives.

La conception de ces monographies aura des facettes multiples. Elle invitera les "observés" à réfléchir sur la spécificité de leur initiative et pourrait donner lieu à des "visites apprenantes", qui ont souvent pour effet la construction de réseaux d'intelligence collective.

De nombreuses recherches sont prévues en parallèle, il sera donc dans l'intérêt des acteurs de cette recherche-action d'établir des possibilités de coopération avec ces autres acteurs (Ecosystème, Carrefour des innovations, ...)

AXE 1:

INNOVATION SOCIALE ET CITOYENNE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Note de cadrage pour une recherche-action

Objectif

Dans une dynamique de coproduction des savoirs prenant au sérieux l'expertise des acteurs des territoires et bassins de vie, l'objectif de cette recherche-action est de montrer les mécanismes produisant des coopérations au service d'un développement économique territorial en rendant visible la pluralité de l'économie réelle et les nouvelles compétences économiques des établissements publics de coopération intercommunale en développant 6 axes de travail :

1. Distinguer économie de marché territorialisée et économie de marché internationalisée
2. Identifier des initiatives volontaires pour rechercher une synergie
3. Repérer des acteurs se positionnant dans une démarche ESS
4. Identifier les initiatives qui sont dans une économie informelle afin de contribuer à leur reconnaissance et à leur formalisation
5. Recenser des besoins non couverts pour voir comment ils peuvent être travaillés ?
6. Déterminer un programme d'action (sur la base des 5 axes précédents)

Exemples de démarche pouvant intégrer la recherche-action (à noter que d'autres restent à identifier!)

L'économie n'étant pas qu'une affaire d'entreprises et de politiques publiques mais d'abord une affaire de citoyen, qui développe son pouvoir d'agir et de s'organiser sur un territoire, il sera important de mettre en exergue les ponts qui s'établissent entre l'économie solidaire et le développement territorial dans la conception de cette recherche-action.

- Occitanie: un relai local en milieu rural.
- Zone urbaine: une initiative portée par PoleS par exemple en lien avec Avec Nous et le collectif des femmes des quartiers nord de Marseille
- Bourgogne Franche-Comté: présentation du Générateur BFC.
- Hauts de France : une des initiatives portées dans le cadre de l'Animation territoriale.
- Bretagne en lien avec la CRESS Bretagne.
- Île de France : l'initiative Devenir paysan (Impliquant le MIRAMAP par l'intermédiaire du réseau Amap Île-de-France en partenariat avec Abiosol et Les Champs des possible) avec pour but de promouvoir et former aux métiers agricoles via une couveuse qui permet ensuite d'être paysan d'Amap.

PLAN D'ACTION

Deux objectifs opérationnels se dessinent :

- La construction d'un espace d'échange de pratiques entre professionnels de l'accompagnement de démarche de développement économique territorial autour de l'organisation de visites apprenantes et de rédactions de monographies et/ou de récits de territoire. Cet objectif nécessite des moyens dédiés au travail de coordination de ce travail coopératif.
- La construction d'une recherche action, élargie à d'autres acteurs autour de l'expérimentation de démarches de coopération économique territoriale sur de nouveaux territoires. Une rencontre avec J-Louis Laville est organisée le 13 janvier à la MSH 54 Boulevard Raspail 75006 Paris de 10h à 18 h pour valider les Objectifs communs chantier MES / collège d'Etudes Mondiales et avancer sur le cadrage de la recherche action.

Partenariats à mobiliser :

- Partenariats financiers: Fondation Crédit coopératif, Groupe MACIF, SGET...
- Partenariats opérationnels et expertises connexes: Labo de l'ESS, Fabrique des Transitions, RTES, SGET

AXE 2:

L'ÉVALUATION DE L'UTILITÉ SOCIALE ET L'IMPACT SOCIAL

DÉROULÉ DE L'ATELIER

3/12/19 : Cadrage de l'atelier et mise en commun des intérêts et des attentes des participants, ainsi que des projets portés par chacun dans ce cadre

4/12/19 : Création d'une culture commune sur l'évaluation d'impact social et élaboration d'un plan d'action

PARTICIPANTS

Référent.e: Olivia RUEL-MAILFERT (APES)

Evelyne BOULONGNE (LE MIRAMAP)

Jean Baptiste CAZIN (ARDES)

Julie COURTET (ARDES)

Luc DE LERMINAT (Opale)

Bérangère DELFAIRIERE (APES)

Bérénice DONDEYNE (MES Occitanie)

Charlotte MAURIER (Point soleil)

COMPTE RENDU

On observe généralement des approches similaires autour de la question de l'évaluation d'impact social. L'enjeu de cet atelier était donc à la fois de faire un état des lieux des initiatives portées par les membres du MES autour de l'utilité sociale et d'en dégager les points communs au niveau du Mouvement dans l'objectif de mettre sur pied un message commun autour de l'évaluation de l'utilité sociale qui est portée par l'ensemble des membres du réseau.

CAPITALISATION DES PROJETS PORTÉS AU SEIN DU RÉSEAU :

Activité de veille menées au sein du Mouvement

Le *MIRAMAP* est actuellement dans un processus de capitalisation des démarches d'amélioration des pratiques des réseaux Amap membres du Mouvement national. Le Miramap a élaboré il y a quelques années un système d'évaluation participatif permettant d'évaluer l'AMAP et le producteur.

Opale, dans le cadre de ses activités de repérage des différentes approches autour de l'utilité sociale et d'échange avec les chercheurs autour des expérimentations en cours, produit des fiches de synthèse à destination du DLA, que l'association porte au niveau national dans le domaine culturel et des articles de veille autour la question de l'évaluation.

L'*APES Haut-de-France* fait actuellement un état des lieux théorique et pratique autour de la problématique.

Le *MES Occitanie*, participe au groupe de travail de la Région Occitanie autour de la responsabilité sociale des entreprises (RSE)

Le relais local membre du réseau des relais locaux porté par le MES Occitanie, *Kpsens* effectue actuellement une veille autour des processus de labellisation et de production de chartes autour de l'impact social et environnemental.

AXE 2:

L'ÉVALUATION DE L'UTILITÉ SOCIALE ET L'IMPACT SOCIAL

Conduite de projets d'expérimentation

Le MIRAMAP est impliqué dans deux projets d'expérimentation en cours : le projet européen EATIngCRAFT, un projet de coopération européenne pour développer un cycle commun de formation autour des Systèmes participatifs de Garantie coordonné par l'IFOAM afin de produire des contenus de formation autour de l'évaluation de l'utilité sociale qui puissent être utilisés dans différents pays.

Opale élabore actuellement un projet de travail de recherche-action autour des droits humains en partenariat avec l'UFISC et a constitué un collectif pour une démarche de progrès par les droits culturels, qui réunit une vingtaine de réseaux dont le MES France, Opale et le CAC.

Pour plus d'informations : www.culturesolidarites.org

L'APES participe à plusieurs projets en cours ou clôturés récemment, notamment : le projet européen VISES, avec pour but de concevoir, tester et diffuser un dispositif de valorisation de l'impact social propre à l'entrepreneuriat social, la projet Corus-ESS ayant produit un Alterguide et la thèse CIFFRE, un projet de recherche-action citoyen en partenariat avec la ChairESS Haut de France afin d'expérimenter les pratiques ESS.

L'ARDES dans l'optique de promouvoir une vision de l'évaluation de l'utilité sociale autre que purement chiffrée publie des portraits d'initiatives sous forme d'interviews vidéo afin d'en compenser les lacunes.

Le MES Occitanie participe au projet Balance sociale 2020.

Le PESAD 21 a mené une évaluation de son utilité sociale tout au long de l'année 2019, avec l'accompagnement d'AGROSUP / INRA et de l'Université de Bourgogne et compte en diffuser les résultats et vulgariser les méthodes en 2020.

Le relais local KPSENS a créé un label départemental basé sur l'auto-évaluation. La création d'impact social n'est pas encore exigée, ce qui reste un objectif à atteindre d'ici 2 à 3 ans.

Production de livrables

Le Comité National de Liaison des Régies de Quartier (CNLRQ) a introduit depuis quelques années la démarche qualité des Régies de Quartier et Régies de Territoire.

Le MIRAMAP a développé le Système participatif de garantie des AMAP

Opale a développé l'outil ESS'perluette, qui permet d'identifier les points à améliorer dans une logique de démarche de progrès.

L'APES a produit un Alterguide, destiné aux acteurs de l'ESS et aux collectivités qui souhaitent s'emparer de la question de l'utilité sociale pour faire de leur évaluation le support d'une dynamique collective adapté aux besoins des territoires, ainsi que de nombreux livrables (Déclaration commune, site internet ...) liées au projet européen VISES

L'ARDES a développé une grille référentielle de l'évaluation de l'utilité sociale qui a été co-construite avec les chercheurs et structures de l'ESS de la région Normandie.

AXE 2:

L'ÉVALUATION DE L'UTILITÉ SOCIALE ET L'IMPACT SOCIAL

Le MES Occitanie a développé l'outil EVALUMIP, un outil de co-évaluation de l'utilité sociale inspiré du Système participatif de garantie des AMAP.

Le MES France a participé à l'élaboration du Guide des bonnes pratiques ESS France publié en 2014 dans le cadre de la loi ESS de la même année.

Actions de sensibilisation, accompagnement et/ou formation

Opale transmet ses travaux de veille autour de l'évaluation de l'utilité sociale aux chargés d'accompagnement DLA dans la phase de diagnostic afin de la sortir du paradigme strictement chiffré.

L'UFISC a organisé des cycles de Webinaires Droit culturels et Référentiel de démarches progrès et élabore actuellement une charte et un outil d'auto-diagnostic sur les droits culturels.

L'APES, dans le cadre du projet européen VISES a formé des entreprises test dans le cadre du projet VISES à l'évaluation de l'utilité sociale et la démarche progrès.

L'ARDES introduit les notions d'évaluation de l'utilité sociale et l'amélioration des pratiques dans le cadre de formations autour de l'ESS et produit des fiches de présentation autour de l'utilité sociale et la démarche d'amélioration des pratiques.

Le *MES Occitanie* offre des formations à l'évaluation de l'utilité sociale dans le cadre de la formation à l'utilisation de l'outil EVALUMIP

Le relais local *KPsens* organise des ateliers autour de la problématique dans des structures écoresponsables.

Le *MES France* offre des formations génériques autour de la question de l'évaluation de l'utilité sociale et de la mesure d'impact social reposant la question du sens et les enjeux sous forme de grand tour d'horizon de la question évaluation avec des exercices et outils pratiques pour développer l'esprit critique.

Actions de plaidoyer

Le *MIRAMAP* sensibilise à la certification participative au sein des instances européennes (IFOAM) et internationales (FAO) dans le domaine agricole.

Opale effectue un plaidoyer soutenu pour l'usage d'outils d'évaluation participatifs tels que ESS'perluette auprès du Ministère de la Culture

L'UFISC intervient lors de la construction des pratiques évaluatives dans le cadre de conventions pluriannuelles (ex: création de lieux intermédiaires en Seine St. Denis) et plaide également pour une évaluation des politiques publiques co-construite et basée sur les droits humains auprès du ministère de la culture, des collectivités et dans des instances diverses.

L'APES a récemment participé à une déclaration politique commune suite au projet européen VISES

L'ARDES sensibilise les collectivités territoriales lors de la co-construction d'évaluations pour une plus grande attention autour des pratiques et non des chiffres.

AXE 2:

L'ÉVALUATION DE L'UTILITÉ SOCIALE ET L'IMPACT SOCIAL

Le MES Occitanie remet régulièrement en cause la tendance à l'uniformisation de la mesure impact au sein des instances régionales inspirée du monde de la finance et de la notion d'investissement d'impact.

Constitution de réseaux d'acteurs

Le MIRAMAP coordonne le réseau national des Systèmes Participatifs de Garantie des AMAP

L'ARDES participe à des rencontres entre structures de l'économie solidaire pour l'échange de bonnes pratiques

Le MES Occitanie participe à la Communauté du Grand procès de la RSE.

CRÉATION D'UNE CULTURE COMMUNE AUTOUR DE L'ÉVALUATION DE L'UTILITÉ SOCIALE

Utilité sociale/ Impact social ?

La notion d'évaluation de l'Utilité sociale a été largement documentée et outillée depuis plus de 20 ans. Par l'intermédiaire des travaux de Jean Gadrey, Hélène Duclos, Florence Jany-Catrice et bien d'autres, le Mouvement pour l'Économie Solidaire a contribué à la définition de champs et l'expérimentation d'outils : la démarche progrès, le système de garantie participatif, les démarches qualité, outils d'évaluations....

L'approche de l'impact social introduite récemment dans le paysage ESS français semble guidée par la nécessité d'accroître la performance sociale et économique des structures de l'ESS et des entreprises sociales sur le marché et ainsi optimiser leur impact. On renverra ici à la notion portée par le MOUVES de « l'efficacité économique au service de l'intérêt général ». Ce type d'approche, que l'on retrouve de façon caractéristique aujourd'hui par exemple dans « Le guide de l'évaluation de l'impact social » de l'AVISE, ESSEC et du MOUVES passe sous silence les travaux antérieurs sur l'utilité sociale et opte pour un processus qui « vise à comprendre, mesurer ou valoriser les effets, négatifs ou positifs, générés par une entreprise sociale sur ses parties prenantes ». Inspirée par une approche profondément anglo-saxonne basée sur l'impact investment, la notion d'impact social, qui domine la culture actuelle autour l'évaluation de l'action sociétale et environnementale des institutions, insinue une notion de causalité de l'action de la structure en question sur son environnement. Une telle donnée reste extrêmement difficile à prouver et par conséquent le terme "d'impact social" ne fait pas l'unanimité.

En plus de ré-introduire cette nuance loin d'être anodine, la notion d'utilité sociale permet de remettre la dimension politique de l'évaluation au centre du processus et passer d'un paradigme utilitariste centré sur l'évaluation et le contrôle d'actions passées à un paradigme d'amélioration continue des pratiques au sein des organisations.

Trancher entre ces deux notions au sein du MES se révèle donc nécessaire afin d'assurer une cohérence non seulement au niveau de la forme du discours commun mais aussi, et surtout sur le fond de ce message, la philosophie et la vision systémique que les membres du MES défendent.

Compter/Compter

La question de l'équilibre entre éléments quantitatifs et qualitatifs, objectivité et subjectivité, dans le cadre d'une évaluation est éminemment politique. En effet l'évaluation permet de faire le lien entre le projet de société auquel les acteurs aspirent et leur action concrète sur le terrain. Les membres du MES s'accordent autour de la conviction que ce lien entre utopie et réalité se doit d'aller bien au-delà d'analyses chiffrées. En effet, toute production de chiffre reste une construction dont on se doit de questionner la valeur et la pertinence. Les membres du MES à cet égard ont le potentiel pour promouvoir un changement d'imaginaire autour d'une évaluation au-delà du quantitatif.

AXE 2:

L'ÉVALUATION DE L'UTILITÉ SOCIALE ET L'IMPACT SOCIAL

A l'encontre des définitions stabilisées et des méthodes à priori, ils souhaitent par ailleurs contribuer à faire de l'évaluation de l'utilité sociale un outil au service des structures de l'ESS et défendre des approches plurielles. Ce type d'approche serait déconnectée des strictes attentes et des enjeux des organismes financeurs et des politiques publiques vis à vis des structures de l'ESS. Elles permettent à priori de sortir de rapports de sujétion parfois guidés par la commande publique et aux acteurs de prendre en main leur processus et stratégie d'évaluation et d'être acteurs à part entière de l'évaluation.

Contrairement à la notion de mesure, qui implique une standardisation des pratiques afin de rendre les actions évaluées contrôlables et comparables à d'autres, la notion d'évaluation est avant tout politique car guidée par la conviction des agents et la finalité de l'action. Les membres du MES prenant le parti-pris de l'appropriation du processus de la définition des critères et d'évaluation par les acteurs, l'enjeu ici pour les années à venir sera de définir l'équilibre entre évaluation interne et externe, spécifique et standardisée dans l'accompagnement des acteurs en processus d'évaluation.

PLAN D'ACTION

STRATÉGIE

Au vu des changements majeurs dans le paysage national de l'ESS avec la fusion d'ESS France et le CNCRESS durant le premier trimestre 2020, le MES, futur membre de la nouvelle structure, se doit de chercher des opportunités de financement en son sein. En effet, une démarche similaire est déjà entreprise au sein d'ESS France, dont le MES est membre actuellement. De plus le MES, étant membre fondateur du RIPESS Europe à l'opportunité de s'appuyer potentiellement sur des partenaires européens.

Cette dynamique commune pour bouger les lignes dans le monde de l'évaluation de l'utilité sociale et de l'impact social se doit d'être portée à tous les niveaux en allant du local au national. En effet, en dépit des divergences, il est important pour les membres du MES d'investir les cercles de discussion autour de l'évaluation d'impact et l'investissement d'impact afin d'y sensibiliser le plus grand nombre à une vision alternative et citoyenne du sujet.

Les échéances d'action seront basées sur les grandes échéances sociétales et politiques des 3 prochaines années (élections municipales, présidentielles, rencontres nationales, européennes et internationales ...) afin d'attirer l'attention du grand public.

ACTIONS À PROGRAMMER ET LIVRABLES

Montée en compétences collective

- Compléter la section "initiatives à valoriser" sur la page Wiki Évaluation de l'utilité et de l'impact social et appropriation par les membres du MES de la diversité des outils à leur disposition.
- Travail commun sur le contenu la formation offerte par le MES "Valoriser l'utilité sociale, mesurer l'impact social ? Outils et méthodes" afin de s'assurer que le message qui est transmis soit en cohérence avec la vision des membres.

AXE 2:

L'ÉVALUATION DE L'UTILITÉ SOCIALE ET L'IMPACT SOCIAL

Positionnement politique :

- Charte commune : "Notre conception de l'évaluation de l'utilité sociale, ce qu'on sait faire et ce qu'on défend."
- "Petit guide des grandes questions et réponses à l'usage des membres du MES" face aux financeurs
- Montrer notre complémentarité en se situant dans un écosystème de l'évaluation et les proximités et divergences avec les pratiques RSE
- Oser sortir de notre milieu : poser la question de l'utilité sociale, ouvrir la question de l'évaluation à d'autres secteurs que l'ESS comme droit citoyen à interroger "Pourquoi consacrer des fonds publics là ?"

Capitalisation des initiatives et pratiques autour de l'évaluation au sein du réseau national:

- Mise en place d'une plateforme en ligne inspirée de celle du TIESS au Québec : Veille, monographie d'outils et initiatives, portraits d'acteurs

Recherche-action :

- Mise en place d'une recherche-action en partenariat avec des chercheurs.euses Ouvrir les horizons pour une autre évaluation

CALENDRIER D'EXÉCUTION

Janvier 2020 - Janvier 2021 : Montée en compétences collective et capitalisation

- Janvier 2020 : Lancement du groupe de travail "Évaluation de l'utilité sociale" au sein du RIPESS Europe
 - Communication autour de décisions au sein du groupe européen par APES, MES Occitanie et MES France
 - Recherche de financements (ESS France, Fondation crédit coopératif, Union européenne ...) par MES France
- Mars 2020 : Fusion ESS France/CNCRESS
 - Identification de partenaires potentiels pour le financement et la réalisation du chantier au sein de la nouvelle structure par MES France (Patricia COLER, Bérénice DONDEYNE, Bruno LASNIER)
- Mars - Octobre 2020
 - Organisation d'une formation-action à propos de la formation offerte par le MES France autour de l'évaluation d'utilité sociale dans le cadre du projet Erasmus porté par le RIPESS autour de la problématique. Décryptage et actualisation et de celle-ci par le groupe de travail Axe 2
- Juin 2020 :
 - Production d'un premier document de plaidoyer commun autour de l'évaluation de l'utilité sociale par le groupe de travail Axe 2

Janvier 2021 - Janvier 2022 : Construction du plaidoyer commun

- Janvier-Juin 2021 : Élections départementales et régionales
 - Finalisation des outils de plaidoyer commun par le groupe de travail Axe 2
- Juin- Décembre 2021 : Construction d'une plateforme en ligne capitalisant l'ensemble des outils produits par le MES et ses membres.

Janvier 2022- Décembre 2022: Affirmation et bilan

- Début 2022 : Organisation d'un temps fort national de communication publique *Oser le politique quand vous évaluez!* par le MES France
- Fin 2022 : Production d'un bilan d'activité et définition d'une stratégie future avec une potentielle recherche-action par le groupe de travail Axe 2 et le MES France

AXE 3:

LES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS DE L'ESS

DÉROULÉ DE L'ATELIER

3/12/19 : Cadrage de l'atelier

- Définition commune du périmètre des petites et moyennes entreprises et organisations de l'ESS, selon les valeurs, les pratiques, les spécificités, les problématiques et les besoins.
- Identification des actions, méthodes et outils nécessaires pour accompagner les structures

4/12/19 : Construction d'un projet d'action

PARTICIPANTS

Référent.e: Jean-Baptiste CAZIN (ARDES)

Luc BELVAL (APES)

Julien BOIDIN (APES)

Patricia COLER (UFISC)

Luc DE LERMINAT (Opale)

Cedric DUPAS (MES Occitanie)

Laurent FRAISSE (Chercheur)

Bruno LASNIER (MES)

Charlotte MAURIER (KPsens)

Marilyn METAYER (MIRAMAP)

Richard PAWLOWSKY (Terres de Convergence)

Fabrice PENASSE (PESAD 21)

Mathieu ROUYER (Chemins de la Transition)

COMPTE RENDU

Dans un contexte de forte mutation socio-économique de la société où nous entendons de plus en plus parler de développement durable, d'innovation sociale, de responsabilité sociale des entreprises, de société à objet social étendu, le maintien des petites structures est une des conditions d'exercice de l'implication de la société civile dans cette transition. Les petites structures de l'ESS associatives et coopératives, notamment dans le champ des services, de la culture, de la production locale sont des viviers d'innovation citoyenne et de savoir-faire locaux.

Inscrivant leurs activités dans une économie plurielle, les structures de l'économie solidaire doivent développer une conduite et une gestion de projet complexe, qui doit prendre en compte l'utilité sociale et l'ancrage local d'un projet fondé sur une dynamique citoyenne. Le travail des structures d'accompagnement se doit d'apporter aux responsables bénévoles et aux salariés en charge du développement de ces initiatives économiques solidaires des éléments de repère et d'analyse ainsi que des outils et méthodologies, que ce soit en termes d'hybridation de leurs ressources, de management participatif, de gouvernance collective, de recherche de partenariat ou encore de logique de coopération et de mutualisation avec d'autres acteurs.

Afin d'avancer sur cet axe il est nécessaire de faire un état des lieux plus exhaustif des actions menées au sein du mouvement dans ce domaine afin d'établir un panorama des bonnes pratiques de consolidation des petites organisations.

AXE 3:

LES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS DE L'ESS

DÉFINIR LE PÉRIMÈTRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS DE L'ESS :

Les petites et moyennes entreprises et organisations de l'ESS sont des initiatives citoyennes revendiquant le droit à l'initiative, qui portent des projets collectifs ayant une dimension politique avec une vision de société inscrite dans une économie transformatrice. Elles interrogent l'intérêt général en revendiquant une utilité sociale dans des domaines d'actions très variés (justice sociale, lien social, solidarités...). Elles proposent des espaces publics de proximité, permettent des parcours culturels d'émancipation avec un ancrage territorial, répondent à des besoins locaux, dans un esprit de coopération, développent des activités économiques, monétaires, non monétaires voire hybrides. Ces initiatives singulières, souvent innovantes, s'appuient sur une hybridation de ressource en co-construisant avec les collectivités, revendiquent des subventions, encouragent et valorisent la réciprocité, et s'inscrivent dans le marché.

Un contexte socio-économique complexe

Les membres du MES partagent le sentiment d'un contexte socio-économique globalement défavorable à ces initiatives, avec une vision entrepreneuriale prégnante, une diminution des subventions et une augmentation du recours aux prestations interrogeant la capacité à co-construire des politiques publiques avec les collectivités. Il apparaît des nouvelles formes d'organisation de l'ESS moins politisées, acceptant pour certaines d'entre elles de se soumettre à l'environnement socio-économique. La capacité des initiatives à faire vivre des idées est peu reconnue, celles-ci étant souvent invitées à rentrer dans le moule d'un système entrepreneurial.

Un mode d'organisation spécifique et contraignant

En interne, ces initiatives souffrent souvent de difficultés pour faire vivre la dimension politique collective, la vision partagée avec passage de leadership du porteur de projet à dimension plus horizontale souvent complexe. Une augmentation de la technicité des initiatives, de la professionnalisation, de l'évaluation quantitative freine le développement d'idées alternatives et l'engagement des bénévoles.

Avec des mises en réseaux sur des visions politiques transversales encore fragiles, il existe peu d'échanges de bonnes pratiques entre initiatives et entre acteurs de l'économie solidaire, un axe que nous avons pour ambition de renforcer.

Nos questionnements :

- Comment faire vivre un imaginaire commun et animer une économie transformatrice ?
- Comment faire vivre la solidarité en tenant la double dimension socio-économique et politique à différentes échelles par rapport à l'action publique ?
- Comment travailler sur des manières différentes de co-construire avec les institutions, avec le territoire, et avec les citoyens ?

AXE 3:

LES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS DE L'ESS

QUELLES ACTIONS QUELS OUTILS QUELLES MÉTHODES POUR ACCOMPAGNER LES STRUCTURES ?

État des lieux des outils disponibles

Le *Pole d'économie solidaire 21* utilise le dispositif DLA ainsi que le Générateur Bourgogne-Franche- Comté, un dispositif régional, pour l'accompagnement à la création d'activités économiques. Beaucoup de jeunes, des collectivités, et établissements publics de coopération intercommunale, qui souhaitent participer à la transition à la suite de leurs études, viennent chercher conseil afin de renforcer leur ancrage territorial dans les domaines de l'alimentation, le logement voire l'éducation

Au départ une association d'accompagnement de terrain sur les activités culturelles, *Opale* qui a dû développer des modalités d'accompagnement singulières pour chaque initiative s'est depuis développé en un centre de ressources pour la culture sur les DLA en partenariat avec la COFAC et l'UFISC. Un centre, qui a produit de nombreux outils dans le cadre de l'accompagnement d'initiatives tels que ESS'Perluette, mettant l'accent sur les dimensions économique et politique des initiatives.

Dans un deuxième temps, des fiches-actions ont été élaborées autour de trois questions principales :

- Comment renforcer nos pratiques via la mutualisation et la coopération ?
- Comment transmettre nos savoir-faire méthodologiques ?
- Comment défendre l'intérêt de nos méthodes et outils autour d'une autre manière de concevoir l'accompagnement ?

Comment renforcer nos pratiques via la mutualisation et la coopération ?

Partager quoi ?

- Échanger sur les outils existants, et les capitaliser sur le wiki du MES
- Présenter les étapes de l'accompagnement et les techniques d'animation et y joindre une « notice d'utilisation de l'outil » pour bien comprendre son usage par la structure en question

Qui ?

- Cercle 1 : Les structures membres du MES qui accompagnent des initiatives (MES Occitanie, Opale, PESAD21, ARDES)
- Cercle 2 : Certains adhérents des réseaux membres du MES qui font de l'accompagnement (APES, MIRAMAP, UFISC)

Comment transmettre nos savoir-faire méthodologiques ?

Analyse du terrain

- Identifier dans les écosystèmes d'accompagnement sur les territoires dans lesquels nous travaillons et en expliciter les alliances souhaitées et « forcées »
- Définir l'ancrage et l'identité des accompagnateurs au sein de ces écosystèmes ?

Par quel canal ?

- Le monde de la recherche (à l'image du partenariat APES/ CHAIR ESS Haut-de-France)
- Les structures locales (à l'image l'APEAS et son lien avec les PILES)
- En partenariat avec des parties prenantes dans l'écosystème d'acteurs de la CRESS et/ou du Conseil régional (à l'image de l'ARDES en Normandie)
- A travers des dispositifs d'accompagnement étatiques (à l'image du PESAD21 avec le DLA et le Générateur BFC)

AXE 3:

LES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS DE L'ESS

Comment défendre l'intérêt de nos méthodes et outils autour d'une autre manière de concevoir l'accompagnement ?

Sur quelle base ?

- Mettre en commun les outils de sensibilisation

Construire un plaidoyer

- Valoriser les spécificités de l'accompagnement d'initiative solidaire et « l'efficacité de l'accompagnateur » basé sur l'éducation populaire, collective et politique.
- Valoriser le lien entre la dimension politique et la création d'activité spécifique à l'économie solidaire au-delà des notions de gouvernance partagée, utilité sociale et ancrage territorialement partagées au sein de l'ESS
- Défendre la place de la redistribution dans la participation au modèle économique des initiatives solidaire
- Promouvoir les manières différentes de co-construire l'action publique :
 - La co-construction institutionnelle
 - La co-construction territoriale ou professionnelle
 - La co-construction citoyenne

PLAN D'ACTION

OBJECTIFS

Ce groupe de travail se fixe pour objectif de travailler sur 2 enjeux : développer les coopérations entre accompagnateurs et capitaliser nos bonnes pratiques autour de 3 finalités :

- Promouvoir une autre manière d'accompagner les projets ;
- Se renforcer dans nos pratiques via la mutualisation et la coopération ;
- Transmettre nos savoir-faire méthodologiques par la capitalisation de nos ressources

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Capitaliser nos méthodes d'accompagnement des initiatives :

- Partager nos référentiels, méthodes d'analyse, compétences et usages
- Questionner la posture de l'accompagnement

Plaidoyer et sensibilisation :

- Co-construire un plaidoyer autour de la nécessité d'accompagner la création d'activité autrement
- Partager notre analyse autour de l'imbrication de notre méthode d'accompagnement dans un dispositif d'accompagnement territorial.

MOYENS À MOBILISER

Le chantier sur cet axe nécessite un travail de coordination pour consolider le groupe de participants autour du chantier commun, animer le travail de capitalisation et la dynamique coopérative.

Compte tenu des ressources disponibles dans le réseau, cet axe demande de trouver une ressource au niveau national pour animer ce chantier.

AXE 4:

LE PLAIDOYER POUR UNE TRANSITION ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE, DÉMOCRATIQUE, SOCIALE ET SOCIÉTALE

DÉROULÉ DE L'ATELIER

3/12/19: Cadrage de l'atelier et mise en commun des intérêts et des attentes des participants, ainsi que des projets portés par chacun dans ce cadre

4/12/19: Création d'une culture commune pour la construction d'un message politique commun et élaboration d'un plan d'action

PARTICIPANTS

Référent.e : Bérénice DONDEYNE (MES Occitanie)

Evelyne BOULONGNE (MIRAMAP)

Jean-Baptiste COBARD (CAC)

Josette COMBES (NOVETAT)

Julie COURTET (ARDES)

Bérengère DELFAIRIERE (APES)

José DHERS (UNADEL)

Laurent FRAISSE (Chercheur LISE)

Fanny MOLLET (ARDES)

Fabrice PENASSE (PESAD21)

Olivia RUEL-MAILFERT (APES)

COMPTE RENDU

Le Mouvement pour l'Économie Solidaire défend une autre manière d'entreprendre basée sur la capacité des citoyens à s'organiser sur leur territoire pour mettre en place des initiatives économiques solidaires en réponse à leurs besoins peu ou mal couverts à travers des modèles économiques hybrides. L'élaboration d'une stratégie de plaidoyer dans le but de faire reconnaître les initiatives de l'économie solidaire dans leur grande diversité comme une composante à part entière de l'écosystème ESS, mais aussi de renforcer la coopération entre la coordination nationale et les membres pour renforcer l'action collective comporte plusieurs enjeux. Il s'agit à la fois de le faire reconnaître de ses membres potentiels, de cibler les lieux et instances dans lesquels il doit être actif pour défendre ses convictions afin d'influencer les décideurs (publics et privés) et finalement de faire connaître le Mouvement et ses principes de façon accessible auprès du grand public.

CAPITALISATION DES ACTIONS DE PLAIDOYER/SENSIBILISATION/PARTENARIATS PORTÉES PAR LES MEMBRES DU MES

Le chantier sur cet axe nécessite un travail de coordination pour consolider le groupe de participants autour du chantier commun, animer le travail de capitalisation et la dynamique coopérative.

Compte tenu des ressources disponibles dans le réseau, cet axe demande de trouver une ressource au niveau national pour animer ce chantier.

AXE 4:

LE PLAIDOYER POUR UNE TRANSITION ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE, DÉMOCRATIQUE, SOCIALE ET SOCIÉTALE

Échelon local

En guise de préparation pour les élections municipales ayant lieu en 2020, Le MIRAMAP élabore un kit de campagne pour AMAPiens.

L'APES s'implique dans les collectifs actifs dans les territoires ainsi que dans la construction de projets de territoire (ex: Communauté urbaine d'Arras).

L'ARDES sensibilise les lycéens à l'Économie solidaire lors de sessions dans le cadre du dispositif local "entreprendre en ESS" et mène des actions d'éducation populaire avec l'organisation d'Un autre marché, une foire pour présenter l'ESS à Caen et Rouen ainsi que le Festival des Solidarités.

Le MES Occitanie a mis en place un réseau de relais locaux, des lieux ouverts pour citoyens partageant une charte commune pour revoir le développement local autrement.

Dans le cadre de sa participation au CTC, le MES France a contribué à l'élaboration du PACTE pour la transition, un pacte de co-construction entre citoyens et futurs élus locaux de programmes politiques et leur mise en œuvre à l'échelle locale pour les élections municipales.

Et dans le cadre de sa participation au Transiscope, le MES national travaille à rendre visible les initiatives de l'économie solidaire dans le champ de la Transition écologique et solidaire.

Échelon régional

Dans le cadre d'un partenariat avec Les Champs des Possibles, Terre de Liens Ile de France et GAB d'Ile de France, le Réseau des AMAP Île de France participe au projet Devenir paysan pour l'accompagnement des porteurs de projets agricoles et l'accompagnement des territoires dans le développement de l'agriculture biologique, paysanne et solidaire en Île de France.

L'APES porte son plaidoyer autour de la co-construction au sein de la CRESS Haut de France en tant que membre du conseil d'administration et du bureau et organise les rencontres Constructiv'ESS au niveau régional pour la promotion de l'économie solidaire.

L'ARDES porte un plaidoyer sur la citoyenneté, l'hybridation des ressources et les petites initiatives au sein de la CRESS Normandie en tant que membre du conseil d'administration.

Le MES Occitanie porte un plaidoyer axé sur la citoyenneté et la participation à l'élaboration de la stratégie de la nouvelle CRESS Occitanie en tant que membre du conseil d'administration et organise chaque année le Forum Régional de l'Économie Sociale et Solidaire en Occitanie.

AXE 4:

LE PLAIDOYER POUR UNE TRANSITION ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE, DÉMOCRATIQUE, SOCIALE ET SOCIÉTALE

Échelon national

Le *MIRAMAP* a mis en place un projet stratégique d'une durée de 5 ans autour de 4 axes d'action pour une voix plus forte dans les instances décisionnelles nationales.

Opale est partie prenante du Forum National ESS et innovations sociales en tant que co-organisateur.

Le *MES France* porte la voix du Mouvement national dans plusieurs instances nationales en tant que membre du conseil d'administration de ESS France, membre et partenaire opérationnel du Collectif des Associations citoyennes (CAC), membre du Collectif pour la Transition Citoyenne (CTC) et membre du comité de pilotage du Transiscope.

Échelon international

Le *MIRAMAP* participe au collectif européen "Urgenci" en faveur du maintien d'une agriculture paysanne et basé sur le soutien communautaire local.

L'UFISC est partie prenante des rencontres européennes Pop Mind, un temps de rassemblement et de partage pour l'ensemble des organisations touchant au monde culturel, en tant que co-organisateur.

L'UFISC, le *CNLRQ*, *L'APES*, le *MES Occitanie* adhèrent au RIPESS Europe, réseau intercontinental pour la promotion de l'Économie solidaire dans le monde, en tant que membres ainsi que le *MES France* en tant que membre fondateur et du bureau.

CONSTITUTION D'UN MESSAGE POLITIQUE COMMUN PORTÉ DU LOCAL À L'INTERNATIONAL

Un message commun partant du local à l'international

Dans un paysage de l'ESS en France de plus en plus confus, il est important pour le Mouvement pour l'Économie Solidaire d'affirmer sa différence voire sa radicalité en se dotant d'un message commun. Ce socle commun doit avoir pour objectif de mobiliser l'ensemble des acteurs adhérents sur les territoires afin de transcender la dimension territoriale de leur combat et prendre part aux débats nationaux, européens et internationaux qui impactent leurs actions locales en retour.

Cependant pour rendre cette dynamique coordonnée possible, il faut faire un état des lieux des éléments rassembleurs ou distinctifs dans le paysage ESS français. Une première piste d'action serait l'analyse de l'ensemble des engagements politiques, tels que des déclarations et des chartes, sur lesquels le MES s'est engagé.

Alimenter le débat national et international en s'inspirant de nos expériences locales

Au-delà de l'affirmation d'une identité et d'un message faisant office de socle commun à tous les membres du Mouvement, il est nécessaire de concevoir une stratégie d'action pour le portage effectif de ce message dans les instances nationales et internationales où il doit être défendu. L'enjeu pour le MES est donc de définir une stratégie qui permet d'enrichir mutuellement les actions de terrain menées par les membres et la participation du MES aux instances nationales et internationales.

Une première étape est la réalisation d'une cartographie permettant d'identifier l'ensemble des instances où un et/ou plusieurs membres du Mouvement exercent leur action de plaidoyer. Cet exercice permettra d'identifier les personnes capables d'agir en tant que médiateurs de communication et transmission d'informations cruciales entre le Mouvement national et les membres.

AXE 4:

LE PLAIDOYER POUR UNE TRANSITION ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE, DÉMOCRATIQUE, SOCIALE ET SOCIÉTALE

Se faire connaître de citoyens porteurs de la transition

De nouveaux mouvements, qui convergent avec le mouvement altermondialiste et intègrent les apports de l'économie solidaire dans la construction d'alternatives concrètes, ont émergé ces dernières années. L'enjeu de la transition écologique impose de démontrer que l'ESS est une des solutions majeures permettant de faire évoluer le dogme du modèle économique dominant. Ce message commun, nécessaire afin redynamiser le Mouvement national, doit rester ouvert au grand public, aux partenaires et membres potentiels et être accessible à tous.

Cela implique un rappel des principes fondamentaux de l'ESS auprès de la jeunesse dans un contexte brouillé par le "social business", "l'impact investment" et la "mesure d'impact" y attenante. Le MES se doit de redonner lien et sens à des sujets de société tels que le changement climatique et l'alimentation durable et proposer des actions concrètes, comment agir localement pour une autre économie, un autre climat, etc...).

PLAN D'ACTION

STRATÉGIE

Au vu des changements majeurs dans le paysage national de l'ESS avec la fusion d'ESS France et le CNCRESS durant le premier trimestre 2020, le MES, futur membre de la nouvelle structure doit plus que jamais réaffirmer ce que défend le Mouvement afin de le communiquer de manière cohérente dans tous les espaces où il est représenté ainsi que mieux organiser une collaboration et coordination accrue de ses membres pour une force de frappe collective plus importante.

Une première échéance de grande importance pour l'affirmation du Mouvement dans le paysage ESS français et européen et la convergence des membres du MES autour d'un agenda commun est le Forum Social Mondial des Économies Transformatives qui aura lieu en juin 2020 à Barcelone. Au-delà d'être une occasion de mettre en lien des initiatives au niveau mondial, ce Forum Social Mondial a pour ambition de construire un agenda mondial pour la promotion des économies transformatrices. L'enjeu pour le MES à cet égard est la mobilisation d'une délégation française conséquente à cet événement, ce qui implique la création d'un espace de préparation commun en amont.

Cette mobilisation des membres du MES pour le FSM nécessite l'organisation d'événements en amont du FSMET invitant d'autres partenaires et permettant de divulguer le positionnement commun sur l'ESS ?

ACTIONS À PROGRAMMER/ LIVRABLES

Définir un message commun fort pour plus de visibilité

- Rédaction d'un texte présentant l'économie solidaire et la spécificité du MES dans l'écosystème ESS français accessible à tous.
- Réalisation d'une cartographie permettant d'identifier l'ensemble de nos membres, de nos actions de sensibilisation, représentation et plaidoyer (mais aussi les actions que nous portons, pour mettre en évidence nos spécificités, nos approches pratiques / de terrain de l'ESS, cf avec le Transiscope et Exemole.

Renforcer la collaboration entre les membres du MES pour une action collective renforcée

- Créer un espace de transmission et partage de connaissance collective interne au MES sur les enjeux de la représentation politique et le portage du message
- Mettre en commun les agendas événementiels des membres du MES
- Constitution d'une délégation française coordonnée et conséquente pour le FSMET 2020

AXE 4:

LE PLAIDOYER POUR UNE TRANSITION ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE, DÉMOCRATIQUE, SOCIALE ET SOCIÉTALE

CALENDRIER D'EXÉCUTION

Janvier- Août 2020

- Lancement d'une campagne de mobilisation vers le Forum Social Mondial des Economies Transformatives 2020 à partir du travail réalisé à l'occasion du FRESS 2019 en Occitanie.
 - Campagne sur la plateforme *Transformadora*
 - Diffusion d'un questionnaire sur la mobilisation des membres Mouvement pour la constitution de la délégation française
- Participation à la co-construction de l'Université d'été des mouvements sociaux organisé par Attac et le Crid
- Plaidoyer auprès des instances nationales de l'ESS sur ce que produit le MES et les membres de son réseaux

Août 2020 - Décembre 2022

En l'état l'atelier n'a pas permis d'établir un calendrier d'action plus précis, la nécessité de créer un poste de chargé de communication au sein de la coordination nationale est plus que nécessaire pour permettre de coordonner ce chantier, constituer une communauté de travail à ce propos et mettre en lien les chargés de communication des membres du mouvement afin de finaliser un plan d'action plus précis.

DÉBAT:

RÉSISTER À LA MARCHANDISATION : CRÉER UN NOUVEL IMAGINAIRE ÉCONOMIQUE (EN PARTENARIAT AVEC LE CAC)

DÉCEMBRE
2019

PHOTO ADREHS



Le témoignage de **Jean-Baptiste JOBARD**
(coordinateur national du Collectif des Associations Citoyennes)

LE COMMENCEMENT : LA CIRCULAIRE FILLON

La création du Collectif des Associations Citoyennes en 2010 fait suite à la circulaire Fillon du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les Pouvoirs Publics et les associations qui prétend « clarifier et sécuriser le cadre juridique des relations financières entre pouvoirs publics et associations, et simplifier les démarches effectuées par les associations ». La conclusion affirme que « cette circulaire participera pleinement de la reconnaissance de l'action des associations et de l'essor du mouvement associatif auquel le gouvernement a réaffirmé son attachement ». Cependant elle indique que le gouvernement français, dans son interprétation, ne reconnaît pas d'autre finalité aux associations que l'activité économique et méconnaît l'importance de l'objet social des associations qui cherchent à promouvoir la citoyenneté, développer la coopération, assurer le lien social, développer les pratiques culturelles, contribuer à l'éducation des jeunes, etc. de même que leur contribution à l'intérêt général. Par conséquent, toutes les associations deviennent des entreprises relevant de la concurrence libre et non faussée aux yeux de l'administration française.

Cette circulaire, contrairement aux intentions annoncées, a participé à la vaste fragilisation du monde associatif. Une fragilisation à la fois :

- par la marchandisation des associations qui se traduit par une baisse significative du financement public qui leur est accordé (1€ sur 5 vient des subventions actuellement contre 1€ sur 3 en 2005) et l'urgence croissante de commercialiser d'avantage les services associatifs afin d'assurer leur survie.
- par leur instrumentalisation par les institutions publiques dans une logique de prestation plus que d'autonomisation de celles-ci en les mettant en concurrence avec des entreprises lucratives.
- par la répression des luttes associatives.

DÉBAT:

RÉSISTER À LA MARCHANDISATION : CRÉER UN NOUVEL IMAGINAIRE ÉCONOMIQUE (EN PARTENARIAT AVEC LE CAC)

UNE ÉVOLUTION PROBLÉMATIQUE

Ce brouillage des frontières entre les notions de non-lucrativité et les entreprises lucratives à mission relevant du capitalisme d'intérêt général qui a été accentué avec la loi Pacte du 11 avril 2019, dont l'étendue des effets sur la vie associative française restent à analyser et qui participe à l'avancée du concept d'entreprises associatives.

Parmi les axes de travail définis dans sa feuille de route, le CAC a constitué un groupe de travail autour de la lutte contre la marchandisation du secteur associatif. Cette marchandisation faisant l'objet de leur combat passe par la financiarisation du secteur par l'intermédiaire des Social Impact Bonds/ Contrats à impact social. En effet ces Social impact bonds, analogues aux partenariats publics/privés, constituent le cheval de Troie des marchés financiers afin d'introduire des mécanismes financiers dans le monde associatif et ainsi accélérer ce processus de marchandisation et transformer l'action sociale en un énième marché dans lequel investir.

Avec la dernière législature, on observe l'accélération du phénomène qui aboutit à une bipolarisation du monde associatif avec d'une part de grandes structures associatives, dont le fonctionnement s'arrime de façon croissante à celles d'entreprises, et d'autre part des petites structures avec peu voire pas de salariés qui sont reléguées à une logique de charité et non plus d'accès aux droits afin d'assurer leur survie.

Afin d'observer l'évolution de ce phénomène naissant de plus près, un mini observatoire citoyen autour de l'introduction des Social Impact Bonds en France a été constitué. En outre, le CAC a produit un premier travail autour du phénomène de la marchandisation des champs sociaux, culturels et sportifs en partenariat avec l'UFISC, Opale et le FSGT. Un deuxième temps de travail concret sur ce phénomène dans le cadre du colloque Polanyi ayant lieu en mars 2020 est donc proposé.

Pour plus d'informations sur le travail du CAC autour de la marchandisation du champ social, consulter la page suivante : <http://www.associations-citoyennes.net/?cat=189>



CONCLUSION

CONCLUSION:

LE COMMENCEMENT D'UN PROJET D'ENVERGURE POUR LE MOUVEMENT

Le séminaire a permis de renforcer l'interconnaissance des membres et le partage du projet politique et stratégique du mouvement en créant une réelle dynamique de travail en réseau autour d'enjeux partagés.

Ces temps de travail coopératif sont essentiels pour **prendre conscience de ce que les territoires produisent en mettant en lumière l'enjeu de valoriser la diversité des initiatives portées par tous les réseaux membres du réseau**. L'inscription dans des actions opérationnelles de capitalisation et de diffusion des savoirs et des méthodes renforce la capacité d'agir de chacun mais pointe également la faiblesse des moyens des organisations.

La construction de partenariats qui ont du sens est plus primordiale que jamais et appelle à la mobilisation de tous les membres. Pour cela il faut encadrer les chantiers du séminaire et le projet coopératif dans le projet global du MES et les actions de convergence et de co-construction pour élargir le pouvoir d'agir au-delà de ceux qui sont impliqués à ce jour.

Chacun des chantiers est à importance égale et s'il se soutiennent mutuellement, ils doivent bien être menés de front. Le renforcement du plaidoyer en particulier est à la fois transversal et nécessite une forte mobilisation auprès des institutions pour ne pas céder du terrain à la tendance actuelle à l'isomorphisme avec l'économie strictement marchande obsédée d'efficacité monétaire.

Le mouvement doit trouver les moyens de son action pour réaliser les attendus de son projet, renforcer l'équipe de permanents (au minimum 1,5 ETP salarié et un service civique), desserrer ainsi l'étau qui étouffe les initiatives alternatives dans un contexte de plus en plus orienté vers la recherche de profit au détriment du respect des êtres vivants.

A l'écoute d'une société qui bouge, **le MES et ses adhérents représentent au delà des entreprises de l'ESS, un mouvement de la société civile dans des coopérations acteurs/chercheurs/citoyens**. Ce sont ces alliances qui peuvent engager un réel processus de transformation économique, social et écologique, qui ne peut aboutir qu'en tenant compte de l'ensemble des trois dimensions...

Josette Combes, Co-présidente du Mouvement pour l'Economie Solidaire

**CES ACTES ONT ÉTÉ RÉDIGÉES ET MISES EN PAGE PAR
LE MOUVEMENT POUR L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE
- FÉVRIER 2020 -**

LE SÉMINAIRE COCONSTRUIRE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE ET LES ACTES ONT ÉTÉ RÉALISÉ :

**Sous la direction du coordinateur national
Bruno Lasnier
L'organisation opérationnelle
de Jowill Mihindou
avec le soutien de
Josette Combes, Patricia Coler et Bérénice Dondeyne**

**Référents, animateurs et rapporteurs des chantiers coopératif :
Fabrice Penasse (PES 21)
Olivia RUEL-MAILFERT (APES)
Jean-Baptiste CAZIN (ARDES)
Bérénice Dondeyne (MES OCCITANIE)**

**Merci à Hervé Roussel (ATTAC/CTC) et Laurent Fraisse (LISE)
pour leur intervention dans la Table ronde
et à Jean Baptiste Jobbard (CAC)
pour son introduction du débat sur la Marchandisation.**

**ONT COLLABORÉ AU SÉMINAIRE : ARDES, APES, ATTAC FRANCE, CAC, DECIDIM, KPSENS,
LISE, LES CHEMINS DE LA TRANSITION, MES OCCITANIE, MIRAMAP, NOVETAT, OPALE,
PES21, TERRES DE CONVERGENCE, TRANSISCOPE, UNADEL, UFISC.**

RÉDACTION GRAPHISME ET MISE EN PAGE DES ACTES : JOWILL MIHINDOU

**Ce Séminaire et les actes ont été réalisés avec le soutien Financier de :
La Fondation pour le Progrès de l'Homme
et au réseau Acteurs Pour l'Économie Solidaire Haut de France (APES)**

**Et grâce a une convention avec l'IEP Sciences Po Paris
qui a permis la mise en place du Stage de Jowill Mihindou durant les cinq mois
nécessaires à la réalisation de ce séminaire d'ouverture du projet d'actions inter-
coopérative du Mouvement pour 2019-2022.**

